



Le Comité Départemental Sport Adapté Nord
organise

ville de
**Bray-
dunes**

Place Rubben

La 27^e Ronde des 6h en Rosalies 2019

Dim. 29 Septembre

à partir de 11h

Départ du Cortège

Avec l'Harmonie Municipale de Bray-Dunes
Studio photos avec Musicograph



Animations à partir de 14H

Les musiciens du Carnaval de Dunkerque
Ronchin Trampoline : Initiation et démonstration de Trampoline
Inter Scholl «HIP-HOP» Danse



17H : Remise des Prix



Les Dunes
de Flandre

Dunkerque
Grand Littoral

Nord
Département

MAIF

RONDE DES 6 HEURES DE BRAY-DUNES EN ROSALIES

RAPPEL

Les Organismes sont couverts par une police d'assurance individuelle accident.

Les licenciés FFSA bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence.

Il incombe aux autres participants non licenciés de s'assurer individuellement ou collectivement (Ets spécialisés).

Tous les non licenciés doivent obligatoirement fournir un certificat médical de non contre-indication.

Toute personne doit avoir acquitté son droit d'inscription avant de prendre place à bord d'une rosalie ou d'un vélo pousseur.

Dans le cas contraire la personne se verra refuser la participation à la manifestation.

ATTENTION : En cas de non respect de ces règles de sécurité, **votre responsabilité pourra être engagée.**

SOMMAIRE

<u>PRESENTATION</u>	4
<u>REGLEMENT DE LA RENCONTRE</u>	5-6
<u>CONDITIONS D'INSCRIPTION</u>	7-8
<u>MODALITES D'INSCRIPTION</u>	9-10
<u>FICHE DE PRE-INSCRIPTION</u>	11
<u>AVANT LE 30 JUIN 2019</u>	
<u>BORDEREAU RECAPITULATIF DES INSCRIPTIONS</u>	12
<u>AVANT LE 15 JUILLET 2019</u>	
<u>CERTIFICAT MEDICAL ANNUEL</u>	13

27ème RONDE DES 6 HEURES DE BRAY DUNES EN ROSALIES
DIMANCHE 29 SEPTEMBRE 2019

PRESENTATION

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de ses activités, toute l'équipe du **Comité Départemental Sport Adapté du Nord**, organise une manifestation ouverte :

- ⇒ aux personnes handicapées licenciées au Sport Adapté
- ⇒ aux personnes handicapées non-licenciées au Sport Adapté
- ⇒ aux personnes valides, licenciées ou non au Sport Adapté (éducateurs, parents, amis, associations diverses, etc...)
- ⇒ aux personnes licenciées dans un club ordinaire affilié au sport adapté et dont la Fédération a signé une convention avec la FFSA

Cette manifestation a pour but de rassembler toutes les personnes désireuses de passer une journée conviviale avec un support sportif accessible à tous.

Vous trouverez ci-jointes toutes les informations utiles à votre éventuelle participation.

Comptant sur votre présence et, dans l'attente du plaisir de vous retrouver, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

**Le Président du C.D.S.A Nord,
Christophe POLITO**



REGLEMENT DE LA RONDE DES 6 HEURES DE BRAY-DUNES EN ROSALIES

"POUR LA SECURITE DE TOUS"

DEPART : 11 heures

ARRIVEE : 17 heures

Le but sera : de parcourir un maximum de tours pendant les 6 heures.

CE N'EST PAS UNE COURSE

- ◆ Une équipe est composée d'un minimum de 10 à 18 membres d'équipage environ.
- ◆ Les accompagnateurs encadrant un équipage de personnes handicapées seront inclus dans l'équipe.
- ◆ Chaque équipe réceptionnera une voiture à pédales **1 HEURE** avant le départ afin de contrôler l'état du véhicule.
- ◆ Durant les 6 heures, l'équipe aura la responsabilité de « sa Rosalie ».
- ◆ Les équipages composés de personnes handicapées doivent **obligatoirement** être accompagnés d'une personne valide (éducateur, accompagnateur, parent, ami) qui sera responsable de la bonne conduite du véhicule.
- ◆ Le Comité d'Organisation peut intervenir ou modifier le règlement à tout moment, pour la sécurité et le bon déroulement de l'épreuve non-compétitive.
- ◆ **IL SERA INTERDIT** :
 - aux équipages de se tenir « debout » sur les Rosalies,
 - de se tamponner,
 - de mettre des accessoires supplémentaires sur la Rosalie (sauf ceux remis par le Comité d'Organisation),
 - de se doubler dangereusement.
- ◆ Suite à des accords de partenariats avec les commerces et la municipalité, il est interdit de vendre tous produits alimentaires ou boissons.
- ◆ Toutes les équipes seront placées **30 MINUTES** avant le départ pour le défilé d'ouverture de la ronde.
- ◆ Pour comptabiliser les tours effectués, l'équipe signalera son passage en remettant : **UN JETON** dans la zone délimitée avant de repartir sur le circuit.
- ◆ L'équipe n'a pas le droit de se faire tracter, ni de se faire pousser par d'autres personnes.
- ◆ En cas de panne, l'équipe poussera sa Rosalie jusqu'au Stand, dans le sens de la course.
- ◆ Pour le changement d'un ou plusieurs membres de l'équipage ou pour la réparation du véhicule, **UNE ZONE SERA DÉLIMITÉE**.
- ◆ **Les véhicules à pédales (Rosalie) n'étant pas adaptés pour les enfants ou les personnes de petite taille, nous vous demandons de bien faire attention à la composition de l'équipage.**

- ◆ Pendant toute la durée de l'épreuve, les équipes resteront sur le circuit «voir plan ci-joint » et ne le quitteront en aucun cas.

L'équipage qui ne respecterait pas ce règlement risque les sanctions suivantes :

- 1^{er} : Exclusion de la rosalie mise en cause.
- 2^{ème} : Arrêt de la ronde pour l'ensemble des participants de l'équipe.
- 3^{ème} : Le CDSA serait dans l'obligation de suspendre l'inscription de l'association ou l'établissement pour la saison suivante.

RONDE DES 6 HEURES DE BRAY DUNES EN ROSALIES

1/ CONDITIONS D'INSCRIPTION

LA RENCONTRE NON-COMPETITIVE EST OUVERTE :

- **À TOUTES LES PERSONNES LICENCIÉES :**

1. à la Fédération Française du Sport Adapté
2. dans le Club Sportif affilié à la FFSA et dont la Fédération a signé une convention avec la FFSA.

- **À TOUTES LES PERSONNES NON-LICENCIÉES.**

(Établissements spécialisés, scolaires, individuels, associations civiles, etc...).

- ⇒ **Les participants licenciés FFSA** doivent être en possession de leur licence.
- ⇒ **Les participants licenciés dans un club sportif ordinaire affilié à la FFSA** doivent être en possession de leur licence.
- ⇒ **Les participants non-licenciés à la F.F.S.A., doivent obligatoirement être couverts par une responsabilité civile individuelle ou collective.**
- ⇒ **Les participants non-licenciés** doivent être en possession d'un certificat médical de non contre indication à la pratique sportive.
- ⇒ **Pour l'inscription des participants mineurs**, le responsable de l'équipe aura préalablement pris toutes les garanties concernant l'autorisation auprès des parents ou tuteurs.
- ⇒ **Toute inscription individuelle sur place sera majorée de 6 €**

1/ Le CDSA se dégage de toutes responsabilités en cas d'accident si :

- la personne participante n'est pas licenciée.
- la personne participante non licenciée n'est pas couverte par une Responsabilité Civile individuelle ou collective.
- la personne participante n'est pas inscrite sur le formulaire d'inscription.
- la personne n'a pas acquitté son droit d'engagement.
- la personne participante ne possède pas son certificat médical de non contre-indication (pour les non licenciés).

2/ En cas de désistement, **les frais de pré-inscription** seront acquis au Comité Départemental.

En ce qui concerne **les frais d'inscription**, les règles suivantes seront appliquées :

- **2 mois avant la rencontre jusqu'au 29 Juillet 2019**, remboursement total des frais d'inscription à la ronde (sauf frais de dossier 25 €).
- **1 mois avant la rencontre jusqu'au 29 Août 2019**, remboursement de 50 % des frais d'inscription à la ronde.
- **Aucun remboursement après le 29 Août 2019.**

Dans tous les cas, le désistement doit être transmis par courrier, le cachet de la poste faisant foi pour les dates.

3/Le Comité d'Organisation peut refuser l'accès à la manifestation si les conditions d'engagement ne sont pas remplies (licence, certificat médical) et non respect du règlement.

RONDE DES 6 HEURES DE BRAY DUNES EN ROSALIES

2/ MODALITES D'INSCRIPTION

DROIT D'INSCRIPTION :

◆ ASSOCIATIONS SPORTIVES AFFILIEES A LA FFSA :		
<u>Par Equipe</u>	<u>et</u>	<u>Par participant</u>
32 € pour la 1ere équipe 17 € pour la ou les suivantes	+ +	8 € pour les licenciés FFSA et les licenciés des clubs affiliés à la FFSA 16 € pour les non-licenciés à la FFSA y compris les accompagnateurs et entraîneurs montant sur les rosalties.
◆ ÉTABLISSEMENTS OU GROUPEMENTS NON-AFFILIES A LA FFSA :		
<u>Par Equipe</u>	<u>et</u>	<u>Par participant</u>
49 € pour la 1 ^{ère} équipe 29 € pour la ou les suivantes	+	17 € pour les non-licenciés y compris les accompagnateurs et entraîneurs montant sur les rosalties.

Renvoyer les bulletins de PRE-INSCRIPTION accompagnés du chèque correspondant au nombre d'équipes engagées : **AVANT LE 30 JUIN 2019**

Envoyer LE BORDEREAU RECAPITULATIF DES INSCRIPTIONS accompagné du chèque correspondant au nombre de participants engagés : **AVANT LE 15 JUILLET 2019**

Les pré-inscriptions seront enregistrées par ordre d'arrivée au siège du C.D.S.A.

Les participants ne seront officiellement inscrits qu'à réception de la totalité du paiement des frais d'inscription.

Le nombre de Rosalties est limité. Donc toute pré-inscription enregistrée après le quota des Rosalties atteint ou après la date limite, sera mise sur une liste d'attente sans être sûre de participer à l'épreuve. Nous vous confirmerons votre engagement.

Le nombre croissant de participants, et par conséquent, le nombre d'équipages nous oblige à réguler le nombre de Rosalies sur le parcours. Nous vous proposons un tableau pour constituer vos équipes et connaître le nombre de Rosalies que vous pouvez demander :

NOMBRE D'EQUIPAGES	NOMBRE DE PERSONNES	NOMBRE DE ROSALIES
1	Jusqu'à 29	1
2	de 30 et jusque 44	2
3	de 45 et jusque 59	3
4	de 60 et jusque 74	4
5	de 75 et jusque 89	5
6	A partir de 90 et plus	6

Chaque association ou groupement peut inscrire plusieurs équipes, mais seule LA PREMIÈRE sera prioritaire en cas de demande importante.

En cas de désistement, voir règlement (page 6).

Toutes les correspondances doivent être adressées au siège :

COMITÉ DÉPARTEMENTAL SPORT ADAPTE DU NORD
60, rue des Ravennes 59910 BONDUES

Tél : 03.20.03.65.84.

ffsa59cd@wanadoo.fr

27ème RONDE DES 6 HEURES DE BRAY DUNES EN ROSALIES

DIMANCHE 29 SEPTEMBRE 2019

FICHE D'INSCRIPTION

Pré-inscription à renvoyer **avant le : 30 JUIN 2019**
 (Passé ce délai nous ne pourrons plus garantir votre inscription).

Association affiliée F.F.S.A/
 N°Affiliation : _____

Établissement ou groupement : _____

Adresse : _____

Tél. : _____ Fax. : _____

Nom du Responsable à contacter : _____
 Tél. : _____ Email : _____

Nous nous inscrivons à la 27ème ronde des 6 heures de Bray-Dunes en Rosalies du **Dimanche 29 Septembre 2019**, après avoir pris connaissance du règlement.

Nous engageons :

ASSOCIATIONS SPORTIVES AFFILIEES A LA FFSA :				Nbre d'équipes	Total à payer
Pour la 1ère Equipe	1 X 32 €	Par équipe supplémentaire	___ X 17 €		€
ÉTABLISSEMENTS OU GROUPEMENTS NON-AFFILIES A LA FFSA :					
Pour la 1ère Equipe	1 X 49 €	Par équipe supplémentaire	___ X 29 €		€
TOTAL A PAYER					€

L'engagement de notre/nos équipe(s) représente(nt) _____ participants.

Nous joignons un chèque de _____ €, libellé à l'ordre du C.D.S.A. Nord.

Date et signature.

Cachet de l'organisme

RONDE DES 6 HEURES DE BRAY-DUNES EN ROSALIES

BORDEREAU RECAPITULATIF

Bordereau récapitulatif des inscriptions à renvoyer **avant le : 15 JUILLET 2019.**
(Accompagné du règlement complet).

Association affiliée FFSA/

N°Affiliation:

Établissement ou groupement :

Adresse :

Tél. : Fax. :

ÉQUIPE N°

	NOMS	PRÉNOMS	Sexe	Date de Naissance	N°licence	Clubs Affiliés		Etablissements Non affiliés 17€
						Licenciés 8€	Non-licenciés 16€	
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								
13								
14								
15								
16								
17								
18								
TOTAL						€	€	€
TOTAL GENERAL						€		
CI-JOINT CHEQUE N°					BANQUE			

MERCI DE PHOTOCOPIER CE BORDEREAU SI VOUS AVEZ DES ÉQUIPES SUPPLÉMENTAIRES

Merci de bien vouloir nous signaler les personnes qui ne pédaleront pas mais seront à bord des rosalies.

CERTIFICAT MÉDICAL ANNUEL
DE NON CONTRE INDICATION AUX RENCONTRES
NON COMPÉTITIVES DU SPORT ADAPTÉ

Je, soussigné, Docteur.....

Certifie que :

Nom : Prénom :

Age :

Association : OU

Etablissement :

Ne présente aucune contre-indication médicale aux épreuves non compétitives inscrites au calendrier du CDSA Nord et du CDSA Pas de Calais, sauf pour les disciplines suivantes :

INDIQUEZ LES EPREUVES QUI COMPORTENT UNE CONTRE-INDICATION MEDICALE.

- | | | |
|---|---|--|
| <input type="checkbox"/> Activités motrices | <input type="checkbox"/> Parcours moteurs | <input type="checkbox"/> Journée multisport |
| <input type="checkbox"/> Athlétisme | <input type="checkbox"/> Parcours moteurs équestres | <input type="checkbox"/> Journée Poney Games |
| <input type="checkbox"/> Basket | <input type="checkbox"/> Parcours de santé | <input type="checkbox"/> Natation |
| <input type="checkbox"/> Bowling | <input type="checkbox"/> Parcours vélo | <input type="checkbox"/> Parcours aquatiques |
| <input type="checkbox"/> Equitation | <input type="checkbox"/> Patins à roulettes | <input type="checkbox"/> Rallye Roller |
| <input type="checkbox"/> Sarbacane | <input type="checkbox"/> Pêche | <input type="checkbox"/> Randonnée pédestre |
| <input type="checkbox"/> Judo | <input type="checkbox"/> Pétanque | <input type="checkbox"/> Vélo |
| <input type="checkbox"/> Karaté | | |
| <input type="checkbox"/> Tennis de table | <input type="checkbox"/> 6 H de Bray-Dunes en rosalies (voiture à pédales) | |

Observations particulières :

Cachet du médecin :

Date :

Nom du médecin et signature :

ATTENTION :

Les licenciés FFSA bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence.

Il incombe aux autres participants non licenciés de s'assurer individuellement ou collectivement (Ets spécialisés).

Cet original est à photocopier selon le nombre de participants